

LE TEMPS DE TRAVAIL EN QUESTION

Lors de la réunion du Comité de suivi « temps de travail » du 17 décembre 2015, l'Administration a encore une fois botté en touche.

Pour rappel, l'UNSA a demandé à maintes reprises la remise en route **du Comité de suivi ARTT** afin de pouvoir suivre, pour l'ensemble des agents de nos ministères y compris ceux au forfait jours, la durée effective du temps de travail, les écrêtements pratiqués et le respect des garanties minimales.

En effet, de nombreux agents de tous grades, en administration centrale, en services déconcentrés et en établissements publics, alertent l'UNSA sur la dégradation de leurs conditions de travail qui conduit à des temps de travail incompatibles avec leur vie privée et avec leur santé.

Le Comité de suivi devenu celui de « l'application du règlement du temps de travail », aura vocation à porter sur le respect du règlement. L'aspect « charge de travail » sera vu dans le cadre d'une émanation du CHSCTM. Sur ce sujet, l'UNSA revendique que la mise en place d'indicateurs pertinents (nombre total d'heures travaillées, nombre d'heures écrêtées, alimentation des CET, respect des garanties minimales, y compris pour les cadres, amplitude des jours de travail, travail à domicile et déplacements) soit examinée.



Par ailleurs, l'UNSA émet des doutes sur les conditions de réalisation de **l'état des lieux de l'aménagement et de la réduction du temps de travail** dans les 3 Fonctions Publiques (**mission Laurent**), aucun établissement public sous tutelle de nos ministères ne figurant dans le panel des services sondés.

Enfin, pour l'UNSA, compte tenu du contexte contraint actuel, la **charte du temps** (dont l'Administration souhaite revoir la forme et le contenu) risque de rester sans effet, car non contraignante.

En résumé, devant le manque de volonté politique de l'administration sur ce dossier majeur du suivi du temps travaillé, **l'UNSA est dubitative quant aux suites qu'aura ce Comité de suivi**. Néanmoins, nous continuerons à œuvrer, sans relâche, en faveur de l'amélioration des conditions de travail de tous.



Tous les documents distribués lors du comité de suivi peuvent être téléchargés sur le site de l'UNSA développement durable.